

## . Lutte contre l'analphabétisme .

## Le Maroc mise sur l'éducation non formelle

*Dans le cadre d'une coopération avec le Secrétariat d'Etat marocain chargé de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, l'association marseillaise Espace pédagogie formation France (EPFF) met en place un dispositif pédagogique adapté aux situations d'éducation non formelle pour les enfants non ou dé-scolarisés.*

**P**our accompagner sa grande campagne d'éradication de l'analphabétisme, entamée il y a quatre ans, le Maroc a créé deux directions au sein de son ministère de l'Éducation nationale\*. La première, dédiée à l'éducation non formelle s'intéresse à l'alphabétisation des enfants non ou dé-scolarisés. L'objectif est en trois ans, de parvenir à les réinsérer dans le système formel, les plus âgés étant orientés vers des formations qualifiantes ou diplômantes et l'insertion professionnelle. La seconde concerne plus précisément l'alphabétisation des adultes.

L'équipe de l'Éducation non formelle a d'abord défini des typologies d'enfants et des programmes spécifiques leur correspondant (enfants déjà insérés dans le monde économique, simplement déscolarisés...) afin de pouvoir les atteindre et les scolariser.

Cette réponse, une fois constituée, a été confiée à des ONG ou des associations sous la tutelle indirecte du secrétariat d'Etat, comme Enda Maghreb. Celle-ci, qui cherchait à harmoniser la formation des formateurs, a contacté l'association marseillaise Espace pédagogie formation France (EPFF).

Cet organisme de formation

spécialise notamment dans les formations de mises à jour de savoirs et l'acquisition des savoirs de base, intervenant ainsi depuis 2001 au Maroc pour la Direction de l'éducation non formelle dans le cadre d'un dispositif\*\* sous la responsabilité pédagogique de Françoise Verdier, responsable formation de l'EPFF. Il comprend une formation aux pédagogies modernes dispensée aux cadres régionaux de l'éducation nationale marocaine. Le transfert des compétences vers les animateurs de terrain, la collaboration à l'élaboration des documents pédagogiques et des fiches didactiques pour les animateurs.

Une première phase de fai-

sabilité menée à Rabat en 2001, a porté sur la conception d'outils spécifiques sur la base de la pédagogie différenciée de l'EPFF. "Nous proposons depuis dix ans une ingénierie de formation et une expertise en méthodes d'intervention pédagogique qui permet d'élaborer les dispositifs de formation vers tout public, enfant, jeune et adulte, les plus appropriés aux besoins des apprenants", explique Brigitte Perruque, directrice de l'EPFF.

Mais il fallait parvenir à construire une réponse harmonisée sur l'ensemble du territoire. "Nous avons alors décliné sur place l'approche métacognitive "Apprendre à apprendre" qui

consiste notamment en une modification de la posture de médiation des savoirs afin de comprendre l'enfant en difficulté dans sa globalité".

Les 46 cadres du ministère de l'Éducation nationale marocaine, qui ont bénéficié d'une formation spécifique de cinq semaines par an durant trois ans, sont maintenant chargés de transférer cette compétence à l'ensemble des animateurs sur le territoire. Ce transfert a débuté en 2005 et se poursuivra jusqu'en 2007, accompagné par l'EPFF. L'outil de formation, élaboré au fur et à mesure, est aujourd'hui traduit en arabe dialectal. Tout au long de l'année 2005, l'expérimentation du transfert dans les régions permettra de réguler les problèmes rencontrés (remédiation) et de finaliser les pratiques pour construire des réponses didactiques et des supports qui seront réalisés en 2006.

\*Ces directions ont par la suite été rattachées à un Secrétariat d'Etat dédié.

\*\* Cofinancé par les affaires internationales du Conseil général et la délégation à la solidarité et à lutte contre les exclusions de la Ville de Marseille.

► EPFF : 93, rue Paradis, 13006 Marseille, Tél. 04 91 37 33 24, Courriel : epff@wanadoo.fr

## sommaire

**2 entre nous**

Nouveau bureau pour Medcoop.

**3 développement local**

Lancement officiel du centre GDLN de Marseille.

**4 culture et formation**

ID Méditerranée conforte son savoir-faire dans les projets européens.

**5/6 développement économique**

Maroc : allier respect de l'environnement et rentabilité.

Le groupe d'Aix se penche sur le désengagement de Gaza.

**7 euromed**

La Commission interméditerranéenne de la CRPM plaide pour une Europe plus solidaire.

**8 questions à...**

Thierry Fabre, représentant pour la France de la Fondation Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures : "Barcelone et la culture ? Un rendez-vous manqué !"

## • Nouvelle politique de coopération euroméditerranéenne •

# Quelle place pour les régions ?

*Dans le cadre du X<sup>e</sup> anniversaire du processus de Barcelone, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur organise deux journées de rencontres les 10 et 11 octobre prochains, avec l'appui du collectif Medcoop et de l'Institut de la Méditerranée. Deux journées d'échanges entre partenaires des deux rives de la Méditerranée et de confrontations entre spécialistes de haut niveau, responsables politiques et acteurs de la société civile.*

**P**lus de soixante partenaires des régions et territoires des deux rives de la Méditerranée ont répondu à l'invitation de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour deux jours de rencontres et de débats. Objectif : définir ensemble les perspectives d'une participation renforcée des institutions régionales et des autorités locales dans le partenariat euroméditerranéen et tracer les grandes lignes d'une coopération décentralisée renouvelée. La réflexion s'appuiera sur le fait qu'en dépit d'un bilan très mitigé du processus de Barcelone, le partenariat euroméditerranéen reste un instrument indispensable de dialogue entre l'Europe et les pays de la région. Et que les objectifs fixés en 1995 d'un processus associant dans un même projet les dimensions politiques, économiques et sociales conservent, à la lumière des événements récents, toute leur pertinence.

Pour redonner force à ces principes, une nouvelle politique européenne dite de "voisinage" vise à rehausser le niveau d'intégration des relations de l'Union Européenne avec les pays partenaires méditerranéens et reconnaît pour la première

fois le rôle de la coopération décentralisée et des cadres sous-régionaux.

La journée du 11 octobre, organisée avec le concours de l'Institut de la Méditerranée, permettra de dresser le bilan de Barcelone, dans les domaines économiques, sociaux et culturels et de réfléchir aux perspectives offertes aux régions des deux rives dans la nouvelle politique de voisinage, dans laquelle le rôle et la place des régions qui bordent le bassin reste à construire.

Dédiée aux acteurs de la coopération en Méditerranée, la journée du 10 octobre,

organisée avec le concours du collectif d'associations Medcoop, tentera de donner du sens à l'action des opérateurs régionaux dans leur partenariat avec la société civile au sud. Elle rappellera que si le processus de Barcelone n'a pas su, dans son application, donner à la société civile sa vraie place, la coopération décentralisée menée en Paca a permis d'engager de longue date et sans les concours de l'Union européenne, des programmes de coopération efficaces et à même de créer les conditions d'un réel dialogue entre les cultures. Aujourd'hui, l'urgence est de

consolider le partenariat à l'échelle territoriale et humaine et donc d'ouvrir largement aux collectivités et à leurs partenaires les programmes dits de voisinage en direction de chaque pays du Sud. En accord avec sa charte de respect d'un "partenariat éthique et qualité", Medcoop a choisi d'accorder une tribune exclusive aux acteurs du Sud, toute la matinée.

Le même jour, le Conseil régional signera une convention avec l'Association française des volontaires du progrès (AFVP) sur le dispositif "les volontaires régionaux pour la coopération" et devrait installer la Commission régionale de la coopération décentralisée en accord avec le ministère des Affaires Étrangères et le Préfet de Région.

Enfin, une déclaration sera présentée à l'issue de la conférence sur les initiatives à mettre en œuvre pour relancer la coopération décentralisée et franchir une nouvelle étape dans l'intensification des relations entre les régions des deux rives de la Méditerranée.

► Lire le programme complet en page 4.

### sommaire

#### 2 entre nous

Edito par Philippe Langevin : Des gouttes dans la mer.

#### 3/4 développement local

Le centre GDLN mode d'emploi.

Programme des 10 et 11 octobre 2005 : Nouvelle politique de coopération euroméditerranéenne, quelle place pour les régions ?

#### 5 culture et formation

Un nouveau président pour le RMEI.

#### 6/7 développement économique

L'Adeci fête dix ans de compagnonnage industriel.

Anima vend le concept Home sweet home à l'étranger.

#### 8 questions à...

Gilles Vaubourg, directeur régional de France 3 et président du CMCA et Jacques Bayle, directeur du CMCA : "La Méditerranée sous l'œil des caméras".

• 1995-2005 : dix ans de Processus •

## Barcelone est loin

*Dix ans après le lancement du Processus, le sommet de Barcelone, comme on s'y attendait, n'as pas concrétisé les espoirs des acteurs de l'euroméditerranée. Des espoirs très divers dont plusieurs colloques ont pu dresser un tableau, durant l'automne à Marseille. Ce numéro de Medcoop.com rend compte de ces différents rendez-vous tandis qu'en préambule, Philippe Langevin, président de Medcoop, lance un appel à poursuivre, malgré tout, le volontaire rapprochement des deux rives de la Méditerranée.*

L'accord historique de la conférence de Barcelone de novembre 1995, point de départ d'un nouveau partenariat Euroméditerranéen, n'a pas tenu ses promesses. Dix ans plus tard, ni la définition d'un espace commun de paix et de stabilité, ni la construction d'une zone de prospérité partagée, ni le rapprochement entre les peuples ne sont au rendez vous. Certes, les perspectives d'une paix durable au Moyen Orient se sont éloignées, la croissance économique a faibli, l'Europe s'est élargie à l'est et pas au sud, les pays du sud ne sont pas parvenus à s'ouvrir entre eux. Mais, plus encore, il a manqué à cette volonté exprimée un projet politique à la hauteur de ses ambitions. L'Europe est plus préoccupée par sa monnaie que par sa Méditerranée. Les deux rives s'éloignent. La société civile a néan-

moins poursuivi ses efforts pour rapprocher les peuples, les cultures et les économies. Mais nous, les acteurs du processus, nous ne pouvons nous résigner à constater qu'il ne s'agit pas d'un échec définitif, avant de poursuivre sans l'implémentation des accords existants, des initiatives locales, des entreprises. Des mouvements de proximité que la Méditerranée pourra définir et mettre en œuvre son

propre modèle de développement. Et dans tous les domaines qui fâchent, des droits de l'homme au statut de la femme, de la décentralisation au développement local, du commerce équitable à la coopération décentralisée, de l'économie solidaire au développement partagé, la société civile a multiplié les initiatives pour apporter sa pierre à une

construction que les politiques nationales n'ont pas su engager.

Au moment des bilans, la tentation serait forte de mettre en avant quelques réalisations ponctuelles ou quelques accords bilatéraux porteurs de sens et d'en déduire que le mouvement est en marche. La vérité et la dure réalité des faits et des chiffres obligent à reconnaître que ces initiatives ne portent pas le projet multilatéral dont la Méditerranée a besoin. Ce n'est pas une raison pour baisser les bras et Medcoop, avec d'autres mouvements qui partagent les mêmes convictions, continuera à rapprocher des sociétés et des peuples qui avaient naïvement crû, il y a dix ans, le partenariat à portée de main.

### sommaire

#### 2 entre nous

Liban : droit au retour des réfugiés palestiniens  
 10 ans de compagnonnage industriel.

#### 3 à 6 Spécial colloque Medcoop

La formation des cadres territoriaux.  
 La santé en Méditerranée  
 Les échanges culturels en Méditerranée.  
 L'innovation en Méditerranée.  
 Le volontariat en Méditerranée

La question de l'environnement en Méditerranée.

#### 7 Développement économique

Les rendez-vous de la Méditerranée : Déclaration du Cercle des économistes et de l'Institut de la Méditerranée.

#### 8 questions à...

Guillaume Benoit, directeur du Plan Bleu : Plan Bleu, il faut agir maintenant.

### Sommaire

2. Publications.  
Parutions.
3. Coopération décentralisée  
locale.
4. Actualité en Méditerranée :  
le Maroc.
5. Actualités en région.  
Le commerce équitable.
- 6-7. Nos nouveaux  
adhérents.
8. Parole à Denys Poulet :  
la forêt méditerranéenne.

### Éditorial

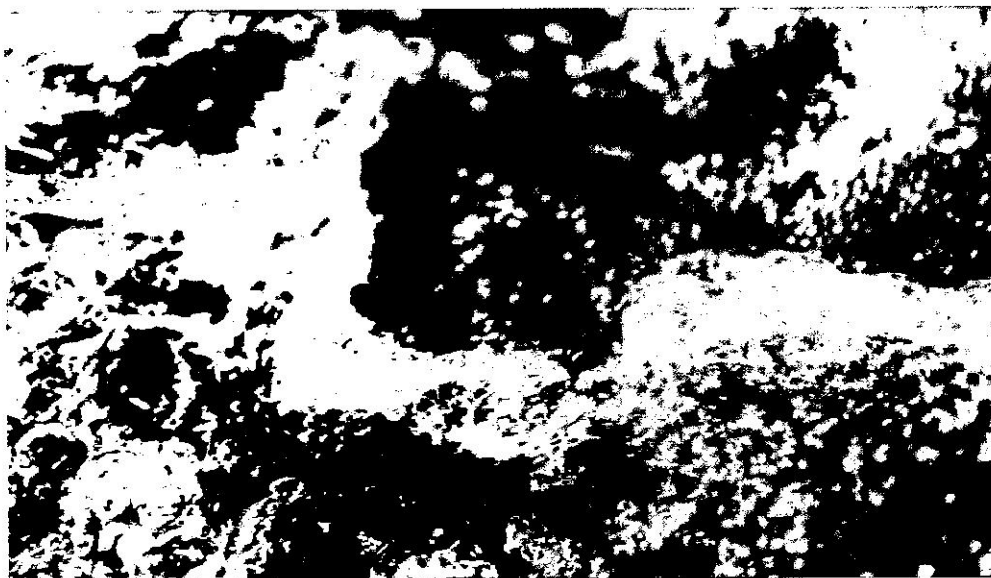
#### La Méditerranée vaut bien une lettre

Vous avez en main la lettre de Medcoop nouvelle formule et dont la parution sera dorénavant trimestrielle. Elle repart aujourd'hui avec le même souci d'informations et de relations entre tous les membres du grand réseau de la coopération. Nous nous efforcerons de continuer à répondre aux exigences de la solidarité internationale. D'abord parce que nous avons le souci de l'information de la qualité, pas toujours facilement disponible ou digérable. Ensuite par ce que la Méditerranée dans toute sa complexité vaut bien une lettre. Enfin parce que nous sommes l'expression d'un réseau d'acteurs impliqués de longue date dans la réduction des inégalités entre le Sud et le Nord. Dans un monde où l'argent public devient rare, la gestion de la solidarité internationale doit devenir exemplaire. C'est pourquoi nous avons le souci de mutualiser le plus possible l'activité des opérateurs régionaux pour accroître l'efficacité de leurs actions au service de l'intérêt général. Medcoop.com a vocation à devenir un véritable outil au service du partenariat euro-méditerranéen.

*Philippe Langevin*  
Président de Medcoop

### 4<sup>ème</sup> FORUM MONDIAL DE MEXICO

## Le droit à l'eau



Le 4<sup>ème</sup> forum mondial qui vient de se tenir à Mexico sur la coopération décentralisée des collectivités locales françaises dans le domaine de l'eau et de l'environnement est, dans une actualité chargée, passé inaperçu. Il pose pourtant aussi bien sur le fond que sur la méthode, des questions essentielles pour l'avenir de la planète. Une personne sur cinq n'a pas accès à l'eau potable, 40% de la population mondiale ne dispose pas d'un service d'assainissement de base. C'est la première cause de mortalité dans le monde. Le droit à l'eau potable est un droit de l'homme.

#### Un Droit de l'homme

L'objectif que s'est donné la communauté internationale de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de la population mondiale qui n'a pas un accès direct à l'eau potable est loin d'être gagné. La situation est particulièrement préoccupante dans l'Afrique Subsaharienne. La gestion de l'eau est une responsabilité des collectivités territoriales que beaucoup, dans les pays les plus pauvres, n'assument pas. Les grands distributeurs sont fréquemment devenus des entreprises financières. Les Etats ont d'autres actions à conduire. Restent les collectivités territoriales pour engager des actions au plus près du terrain.

Il est donc logique que la coopération décentralisée se préoccupe du problème de l'eau en mettant en relation des communes qui n'y ont pas accès

avec d'autres qui la gaspillent tout en bénéficiant des compétences nécessaires pour organiser sa distribution. La loi Oudin du 9 février 2005 autorise depuis peu les collectivités territoriales à mobiliser les moyens de leur budget annexe "eau, assainissement", comme les agences de l'eau et les syndicats des eaux pour conduire des actions de coopération décentralisée.

#### Conduire des actions...

Cette nouvelle opportunité doit être rapidement exploitée pour accroître sensiblement les actions conduites en la matière. Les représentants des collectivités présentes à Mexico ont exposé leurs actions et leurs résultats, souvent étonnants.

#### Loi Oudin (J.O. du 9 février 2005).

La loi Oudin comporte 2 articles modifiant respectivement le code général des collectivités territoriales (article 1, L. 1115-1-1) et celui de l'environnement (L. 213-6). Elle donne une reconnaissance forte des compétences des collectivités décentralisées dans les domaines des services publics de l'eau et de l'assainissement en leur proposant de nouvelles formes de financements des actions de coopération.

#### Plus d'infos :

Réseau de partenaires pour l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans les Pays du Sud.  
[http://www.pseau.org/index\\_fr.php](http://www.pseau.org/index_fr.php)  
Pseau - Programme Solidarité Eau



### Sommaire

2. Publications.  
Parutions.
3. Coopération décentralisée.
- 4-5. Actualités en  
Méditerranée
- 6-7. Actualités en région.  
Nos nouveaux adhérents.
8. Parole à OI EAU

### Éditorial

#### Une marche pour la Santé Du symbole à la solidarité

Le droit à la santé pour tous est aujourd'hui un privilège réservé à une seule minorité de la population mondiale. Pourtant, ce droit reconnu par l'article 25 de la déclaration universelle des droits de l'homme, peine à se généraliser. Dans des conditions le plus souvent éprouvantes, des millions de personnes de part le monde parcourent chaque jour des kilomètres pour accéder à des soins de qualité. Pour rappeler que cette situation est inacceptable, l'ONG marseillaise Santé Sud a pris la courageuse initiative d'organiser une marche contre la fatalité. Le 7 mai, plus de 200 personnes se sont rassemblées sur le vieux port de Marseille pour apporter leur soutien à la mobilisation pour le droit à la santé pour tous. Le 1<sup>er</sup> juin au siège de l'Organisation Mondiale de la Santé à Genève, Santé Sud pouvait se flatter d'avoir réussi son difficile pari : mobiliser et sensibiliser la population aux questions de santé dans le monde. Le bilan de cette opération est largement positif. Dans les 26 villes qui ont accueilli chaleureusement les marcheurs, il a été présenté des actions de solidarité exemplaires qui témoignent que la santé peut devenir un droit pour tous, y compris dans les zones les plus défavorisées.

Kader Bekkar  
Délégué général

## FITS CHIAPAS - 2<sup>ème</sup> FORUM INTERNATIONAL DU TOURISME SOLIDAIRE

# Osez rencontrer l'autre



Copyright / Eric Boudet / FITS 2006

En parallèle à la montée des déséquilibres, engendrée par les mécanismes actuels du commerce international, l'industrie mondiale du tourisme connaît une croissance exponentielle (plus de 800 millions de touristes en 2005). Cette massification du tourisme a des conséquences désastreuses sur les sociétés et les écologies des régions les plus fragiles. Face à ce modèle dominant, une économie touristique alternative émerge depuis plusieurs années. Cette nouvelle approche a été initiée par des ONG, des entreprises citoyennes, des associations de consommateurs. Depuis le sommet mondial du développement durable de 2002 à Johannesburg, gouvernements et institutions locales ont rejoint ce mouvement pour promouvoir un tourisme durable : activité axée sur la volonté de contribuer au développement du lieu d'accueil, de construire une relation d'équilibre, une solidarité entre touristes et hôtes et sur la promotion des échanges et des dialogues interculturels.

### 750 participants de 62 pays

Alors qu'en 2003, le premier FITS avait rassemblé en Provence, près de 300 participants de 74 pays, la seconde édition<sup>(1)</sup> qui s'est tenue dans l'Etat du Chiapas au Mexique a réuni plus de 750 participants en provenance de 62 pays (Europe, Afrique, Moyen Orient, Asie, Amérique Latine et Amérique du Nord).

Pour la première fois, les représentants de deux mouvements, qui ont mené jusqu'à présent leurs actions en parallèle, celui du commerce équitable

et celui du tourisme solidaire, se sont retrouvés dans un même lieu.

### Un plan d'action international

A l'issue de trois jours de travail intensif, de rencontres et d'échanges entre acteurs engagés dans des démarches similaires, de contacts avec les bailleurs de fonds, des universitaires, des collectivités et des journalistes, une "Déclaration pour un commerce mondial plus juste", élaborée conjointement par les représentants des grandes organisations du

<sup>(1)</sup>Placé sous la haute tutelle de l'Organisation Mondiale du Tourisme et l'UNESCO, le FITS 2006 a été co-organisé par le Gouvernement de Chiapas et le gouvernement français (Ministère des Affaires Etrangères et Ministère Délégué au Tourisme).

La délégation de la région PACA, forte d'une douzaine de personnes et conduite par J.L. DIEUX, Président de la Commission Tourisme du Conseil Régional, a contribué activement à l'ensemble des travaux et a proposé aux délégations Rhône-Alpes et Auvergne, de mettre en place un réseau "Tourisme Solidaire, Commerce Equitable et Développement Durable", commun aux trois régions du Grand Delta.

Le renforcement du réseau euroméditerranéen sur ce sujet, avec les partenaires du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, du Liban, de la Palestine (représentés au Chiapas) devrait se poursuivre lors d'une rencontre à l'automne 2006.

## Pauvre Liban, Pauvre Méditerranée

Alors que se construit un nouvel état du monde dominé par la suprématie américaine et la puissance économique de pays que l'on croyait trop pauvres pour compter et trop loin pour concurrencer un ordre établi des échanges, la Méditerranée continue son suicide collectif. Non seulement son poids dans l'économie mondiale ne cesse de régresser, mais ses valeurs mêmes s'effacent devant le bruit sourd des armes.

Pauvre Méditerranée qui n'arrive pas à regrouper ses forces pour affronter l'avenir.

Pauvre Méditerranée qui ne parvient pas à devenir démocratique alors même que c'est elle qui a inventé la démocratie.

Pauvre Méditerranée où les radicalismes de tout bord préfèrent s'entre tuer plutôt que de construire le projet qui lui manque.

Dans les espaces les plus meurtris, le Liban fait figure de symbole.

A peine sorti d'une guerre civile effroyable, pas tout à fait défait de l'occupation Syrienne, en pleine reconstruction, doté d'une armée faible et de milices fortes, le voilà ramené vingt ans en arrière comme l'avait annoncé le chef d'Etat Major d'une pays voisin, Méditerranéen comme lui. Dans la hiérarchie du malheur, la Palestine a aussi sa place.

Certains estiment que le Hezbollah a gagné. D'autres pensent qu'Israël a vaincu. Ce qui n'est contesté par personne c'est que la Méditerranée a perdu. Sous un prétexte militaire certes regrettable, une opération de destruction systématique a été entreprise par un petit pays fortement militarisé et fortement soutenu par les Etats-Unis contre un autre petit pays faiblement militarisé et faiblement soutenu par l'Europe. 1 000 méditerranéens ont été tués dont 932 Libanais. Presque tous civils.

Ne nous leurrions pas. Ni la reconstruction des infrastructures, ni la fin du blocus, ni la force militaire internationale, si laborieuse à réunir, ne rétabliront le Liban dans sa souveraineté. Pour que la paix ait un sens, il faut d'abord la vouloir. Pour que la Méditerranée existe, il faut que tous les peuples qui la composent acceptent de partager les valeurs qui ont été les siennes : le respect de l'autre, la solidarité par rapport aux plus faibles, la démocratie, les droits de l'homme et la volonté de réagir collectivement par rapport aux autres menaces d'une mondialisation incontrôlée.

Medcoop invite ses lecteurs à décliner ces valeurs dans cette partie du monde.

P. Langevin  
10-9-06

## Regard → COOPERATION UE/AFRIQUE

# Le sommet de Rabat



Les rivages de tous les dangers.

## "...Sur le point de céder"

D'une année sur l'autre, le nombre d'émigrés qui atteignent miraculeusement les Canaries ne cessent d'augmenter. En 2002, l'année de tous les records, ils étaient 9.929. Pour 2006, ce record va être pulvérisé puisque 22.000 émigrants ont déjà débarqué illégalement pour les seuls huit premiers mois. Les Canaries sont "un barrage sur le point de céder", s'est alarmé le président du gouvernement régional canarien.

L'Espagne n'est pas l'unique pays concerné par cette tragédie. L'afflux d'émigrants ne cesse d'augmenter à Malte, et à Lampedusa, petite île au sud de la Sicile. Selon le ministère italien de l'intérieur, 178 embarcations, avec 10 400 personnes à bord, ont été interceptées au large de Lampedusa lors des sept premiers mois de l'année, contre 6 900 sur la même période de 2005.

La Turquie est également directement concernée par les émigrants Chinois, Afghans, Iraniens ou Africains, qui seraient selon l'Office des Migrations Internationales plus de 300 000 à transiter par ce pays pour tenter d'entrer en Europe.

L'Espagne, l'Italie et Malte ont tenté de colmater les brèches en soutenant divers programmes dans les pays de transit : Libye, Maroc, Tunisie et la Mauritanie. Les succès obtenus (verrouillage du détroit de Gibraltar par exemple) n'ont fait que déplacer le problème et ont fait clairement apparaître l'impuissance de ces pays à le régler seuls.

L'UE a créé l'Agence européenne des frontières (Frontex) pour patrouiller entre les côtes africaines - au large du Sénégal et de la Mauritanie - et l'archipel des Canaries, dans l'espoir de dissuader les candidats à l'émigration. Pour l'instant, le résultat est mitigé du fait de la seule contribution de la France, de l'Italie, du Portugal et de la Finlande.

## La pression migratoire

Malgré les divers accords bilatéraux et les diverses actions entreprises pour endiguer ce mouvement de fond, la pression migratoire demeure très forte. Il faut savoir qu'un Tunisien sur dix environ est émigré, que le taux d'accroissement des marocains résidents à l'étranger (6,3% par an) est cinq fois plus élevé que celui de la population résidente du Maroc (+1,3% par an), que les libanais expatriés représentent 16% de sa population résidente et qu'il y a plus de palestiniens à l'étranger que dans les territoires. Il faut dire que les raisons qui poussent les africains à partir sont nombreuses. Selon un rapport de la CNUCED, 32 pays parmi les 42 les moins avancés sont africains.

**plus loin** → suite en page 2

## Sommaire

- 2, 3, 4, 5, 6, 7. Coopération décentralisée.
- 5. Publications. Parutions.
- 8, 9. Actualités en région.
- 10. Spécial Liban : appel à la solidarité.
- 11. Actualité en Méditerranée. Abonnement.
- 12. Parole à Henry Marty-Gauquié : les transferts financiers des émigrés.

## Bonne année 2007

Depuis décembre 1999, six ans déjà ! C'est un chemin important qui a été parcouru par notre collectif MEDCOOP, en réunissant actuellement plus de 40 associations engagées dans la coopération décentralisée en Méditerranée, avec un partage de valeurs et une professionnalisation accrue de leurs actions.

Dans la dynamique impulsée par ses membres et l'équipe permanente, MEDCOOP s'est donnée, pour 2007, un certain nombre d'axes de travail, tels que : le projet des Assises de la coopération, - le renforcement du partenariat avec les acteurs de la rive sud, associé aux croisements des réseaux sud de ses membres -, la poursuite du travail avec l'Etat et les collectivités territoriales, dont les actions sont déterminantes en matière de coopération décentralisée -, la proposition de projets et axes de travail auprès de la commission régionale de la coopération décentralisée. Ce travail de projets, de mobilisation, d'échanges s'appuiera sur un renforcement des liens entre les membres de MEDCOOP eux-mêmes. N'occultons pas les difficultés auxquelles nous sommes et seront confrontés. Car c'est un regard inquiet, très inquiet, que nous portons sur l'espace méditerranéen avec ses conflits, ses drames, ses souffrances, ses risques environnementaux et sociaux en cette fin 2006.

Allons-nous nous réveiller à l'aube d'un matin 2007 avec nos craintes et nos replis liés à la peur de l'autre, ou avec l'assurance que notre vocation est celle de la construction d'un monde commun ? C'est dans cette construction que nous nous sommes engagés, comme en témoignent les différents articles de ce numéro spécial de fin d'année (par exemple, l'importante réflexion engagée sur le Tourisme Responsable et Solidaire). Bonne fin d'année à tous et meilleurs vœux pour 2007, avec une phrase de Bernard PERRET (in la Société comme monde commun, Desclée de Brouwer, 2003) :

*"Pour soigner la peur de l'autre, il n'est d'autre issue que de promouvoir un imaginaire positif du vivre ensemble et de rendre heureuse la perspective d'un avenir commun".*

Dominique AUBRY  
Vice-président

Regard

ACTIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

## Questions sur le financement



**Un nouveau dispositif de financement en matière de coopération décentralisée vient d'être arrêté par le ministère des affaires étrangères. Ces actions ne seront plus contractualisées sur 6 ans, comme en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais ne seront retenues qu'après appels à projets. Trois procédures sont identifiées :**

- un appel à projet triennal susceptible de financer des réseaux régionaux de concertation des acteurs locaux peut retenir des opérations contractualisées entre l'Etat et les Collectivités Territoriales dans différents thématiques : aide au développement, enseignement supérieur, échanges culturels et artistiques, présence économique française à l'étranger, intégration des jeunes dans l'action internationale
- un appel à projet annuel coopération au développement est destiné à soutenir les collectivités des pays éligibles en matière d'appui à la décentralisation, pour la mise en place de services publics de base, la formation des cadres et des élus, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage locale
- un appel à projet coopération européenne concerne les projets réalisés avec d'autres collectivités territoriales européennes. Il concerne toutes les formes d'appui institutionnel, notamment la gestion des services publics locaux

### Changement de méthode

Ce changement de méthode est présenté comme plus souple et davantage transparent. Il pose néanmoins des questions non résolues et marque en fait la fin de la méthode contractuelle entre l'Etat et les Régions. Désormais, les acteurs de la coopération

décentralisée, associations et collectivités territoriales, vont se retrouver en concurrence nationale pour bénéficier de financements publics. Les modalités de ces appels d'offre, ouverts jusqu'à la fin de février 2007, ne sont pas toutes connues comme les critères retenus pour apprécier les projets. Les réseaux régionaux (Centraider en région Centre, Resacoop en Rhône-Alpes, Reciproco en Champagne-Ardenne, Liane-Coopération dans le Nord Pas de Calais, Cerapcoop en Auvergne, Horizons solidaires en Basse-Normandie, ALCID en région pays de la Loire et MEDCOOP en Provence-Alpes-Côte d'Azur) ne sont pas assurés de leur pérennité.

*vous lire* suite en page 2

### Sommaire

- 2. Publications. Parutions.
- 3, 4, 5, 6. Coopération décentralisée.
- 7, 8, 9, 10, 11. Dossier  
Tourisme.
- 12, 13. Actualité en région.
- 14. Economie.
- 15. Actualité des adhérents.
- 16. Parole à Jean-Claude Mairal.



## Coopération : le nouveau pouvoir des régions

Il y a un fait incontestable, la décentralisation, longtemps synonyme de gadget démocratique tend à se généraliser sur tous les continents. La décentralisation s'inscrit dans une tendance lourde qui voit les régions exister au-delà des attributions de compétences traditionnelles accordées aux collectivités territoriales. Le succès de la "Convention internationale pour une approche territoriale du développement" qui s'est tenue à Marseille les 5, 6 et 7 mars à l'initiative de la Région PACA en partenariat avec la Conférence des Régions Périphériques Maritimes, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le soutien du Ministère Français des Affaires Etrangères démontre que les régions occupent désormais une place sur la scène internationale qu'il sera difficile d'ignorer à l'avenir. Cette convention a un caractère historique tant par le nombre de régions représentées que par le mouvement enclenché. La diplomatie internationale doit compter dorénavant avec le pouvoir régional, ce nouveau venu dont les capacités d'initiative commencent à peine à être évaluées. Le premier enseignement de cette convention est que la redistribution des pouvoirs entre les différents niveaux de décisions (local, régional, national et international) est enfin entérinée. Les régions sont maintenant reconnues pour leur rôle incontournable dans tous les dossiers d'actualité. Signe des temps, l'Etat accompagne la décentralisation plus qu'il ne la combat. Mais la grande leçon à retenir est la volonté exprimée des régions à s'engager de manière irréversible dans la coopération décentralisée. Plus que jamais les affaires du monde, et en particulier la lutte contre les inégalités et les effets négatifs de la mondialisation, se traitent aussi à l'échelon local.

Kader BEKKAR  
Délégué général

## Regard → LA LOI THIOLLIÈRE

# La démocratie des peuples

par Philippe Langevin



L'histoire des actions extérieures des collectivités territoriales est déjà riche et ancienne. Initiée dès 1957 par la constitution de la Fédération Mondiale des villes jumelées, confirmée en 1975 par la création de Cités Unies France, section française de la Fédération mondiale des cités Unies, mise en œuvre par les premiers accords entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la wilaya d'Alger en 1977, cette ambition légitime n'a néanmoins jamais été beaucoup appréciée par un Etat soucieux de conserver toute son autorité sur les relations avec l'étranger. Il faudra attendre la loi d'orientation relative à l'administration territoriale de la République du 6 février 1992 pour lui donner un cadre juridique cohérent mais limité : "Les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent conclure des conventions avec des collectivités territoriales étrangères et leurs groupements, dans les limites de leurs compétences et dans le respect des engagements internationaux de la France". La loi précise aussi qu'une collectivité territoriale ne peut s'engager dans une action de coopération décentralisée que s'il existe pour elle "un intérêt local". Certains juges ne manqueront pas d'utiliser cette restriction pour remettre en cause des accords difficilement négociés.

### Plus de 3 200 communes...

Aujourd'hui, la coopération décentralisée concerne toutes les régions, les trois quarts des départements et plus de 3 200 communes qui ont signé plus de 6 000 accords avec une centaine de pays. Ce

foisonnement d'initiatives, qui ne mobilise cependant que 230 millions d'€ environ, traduit une grande attention portée par les élus locaux aux problèmes du mal développement et à la solidarité internationale. Tous les domaines sont concernés : coopération institutionnelle, coopération technique, promotion de la démocratie locale, actions de formation, de développement local, de maîtrise de l'énergie et bien d'autres.

MARS 2007 → suite en page 2

## NUMERO SPECIAL MAROC

### Sommaire

- 2. Publications. Parutions.
- 3 à 9. Coopération décentralisée.
- 10, 11. Actualité des adhérents.
- 12, 13. Reportages en Méditerranée.
- 14, 15. Actualité des adhérents.
- 16 à 19. Actualité en Méditerranée.
- 20. Culture.
- 21. Témoignage.
- 12, 23. Actualité en région.
- 24. Parole au CEFEB de l'AFD.



## Dernier sommet d'Heilingendam du G8 : Pour une aide efficace.


La chancelière allemande Angela Merkel a présenté l'accord sur l'aide à l'Afrique comme l'un des succès de la réunion. "Nous sommes conscients de nos responsabilités et remplissons nos obligations", a-t-elle déclaré à ce sujet. Tandis que la chancelière allemande faisait son discours, les églises protestantes d'Allemagne faisaient sonner toutes les cloches pendant 8 minutes pour rappeler aux chefs d'Etat des pays les plus industrialisés leurs responsabilités dans la lutte contre la pauvreté.

A chaque rencontre des grands de la planète, des engagements sont pris et l'espoir d'en finir avec la pauvreté dans le monde renaît. A chaque sommet du G8, la question de la lutte contre la pauvreté est posée et longuement débattue. A chaque sommet on fait également le bilan des objectifs. Autant dire que les résultats atteints ne sont pas reluisants.

Il y a encore 1,2 milliards de personnes qui vivent avec moins de 1 dollar par jour, 115 millions d'enfants qui n'ont pas accès à l'éducation. On ne compte plus les familles qui n'ont pas accès à l'eau, celles qui n'ont pas accès aux soins ou celles qui vivent dans des taudis sans nom. Il est maintenant évident que l'Afrique n'atteindra pas les objectifs du millénaire.

L'Afrique reste un continent à la deriva. La part de l'Afrique dans le commerce mondial a décliné des deux tiers passant de 6% en 1990 à 2% en 2002. La pauvreté et les épidémies n'ont jamais été aussi présentes. Toutes les organisations internationales ne cessent de tirer la sonnette d'alarme sur la gravité de la situation. Il faut réagir et vite.

Kader BEKKAR  
Délégué général Medcoop

Regard  par Philippe Langevin

## Accueil des étudiants étrangers : une coopération à revoir



EEF-Nancy

**Au moment où on parle de la société de la connaissance comme premier objectif des politiques européennes dans le cadre du processus de Lisbonne pour accompagner le développement, la situation des étudiants étrangers dans notre région est préoccupante.**

Ils sont d'abord très peu nombreux, 12 500 sur 156 000, soit 8 % des effectifs, contre 11% France entière. Au niveau national, les académies de Paris et de Créteil accueillent à elles seules 30% des étudiants étrangers. Si ces étudiants sont sur représentés dans les académies de Strasbourg et de Montpellier, ils sont sous représentés dans la région, notamment dans l'académie d'Aix-Marseille dont les étudiants étrangers ne représentent que 5% du total de ceux qui étudient en France. Parmi eux, les étudiants originaires du Maroc (1,4%), de l'Algérie (9,2%) et de Tunisie (5,5%) ne représentent que 28,7% du total, ce qui est très faible, compte tenu de la position de la région dans l'espace Méditerranéen et du discours classique sur son développement. La plupart des étudiants étrangers de la région viennent d'autres pays de l'Union Européenne, notamment dans le cadre des programmes Erasmus.

Ils rencontrent aussi des conditions précaires de travail et de vie. Comme tous les étudiants de la région, ils doivent faire face aux difficultés qui se sont avouées lors des assises régionales de la vie étudiante en région Provence-Alpes-Côte d'Azur tenues en 2005. Un parcours semé d'embûches pour trouver un logement, des

transports trop chers et pas assez pratiques, des relations trop faibles avec les entreprises, un accès à la culture laborieux, un grand malaise sur la santé et une grande solitude.

Ces difficultés sont amplifiées pour les étudiants étrangers, notamment de la Méditerranée. Les conditions d'inscription, le problème des visas, le faible niveau de ressource, la question du logement et de la restauration ne seront pas réglées par des guides d'information ou des sites internet.

**nos mots**  **suivez en page 2**

### Sommaire

- 2. Publications. Parutions.
- 3 à 9. Coopération décentralisée.
- 10, 11. Actualité des adhérents.
- 12, 13. Innovation & finance.
- 14, 15. Culture.
- 16 à 17. Témoignage.
- 18, 19, 23. Actualité en Méditerranée
- 20, 21. Actualité en région.
- 22. Actualité des adhérents
- 24. Parole à William Lema

### 19-24 novembre : Semaine économique de la Méditerranée.

Du 19 au 24 novembre se tiendra à Marseille "la semaine économique" de la Méditerranée.

Medcoop a décidé de s'associer à cet événement en organisant une journée sur un thème d'actualité : le rôle de la société civile dans le développement économique.

L'évaluation aidant, la réflexion a beaucoup évolué ces dernières années et l'on peut se réjouir que la question de la croissance et du développement des pays du Sud soit enfin sortie de son carcan idéologique jusque là imposé par les grandes institutions internationales.

La conception de l'économie réduite à la privatisation et aux ajustements structurels qui a tant fait de ravages en Afrique commence progressivement à être abandonnée au profit d'une stratégie globale mais qui s'articule sur des projets locaux adaptés.

Il est difficile de défendre encore aujourd'hui des modèles qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.

Les pays qui ont opté pour les recommandations du FMI et de la Banque Mondiale ne décollent pas. Et les problèmes présents et à venir qu'ils doivent résoudre ne peuvent laisser personne indifférent.

Il ne faut pas oublier que le développement économique recherché doit profiter aux populations des pays du sud. Faute d'intégrer cet objectif incontournable, il faut s'attendre à des troubles qui peuvent anéantir tous les efforts les plus louables. Fort heureusement, certaines grandes institutions internationales et en premier chef la Banque Mondiale ont pris la mesure de cette réalité.

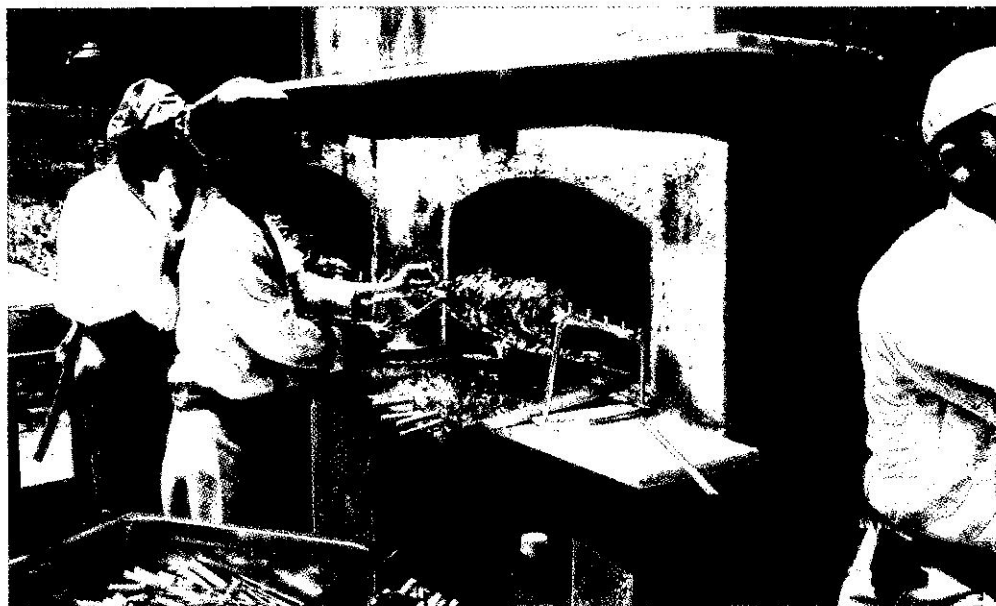
Le développement est avant tout la combinaison réussie de programmes qui tiennent compte des spécificités locales et qui impliquent véritablement les acteurs locaux. Les sociétés civiles et les programmes de coopération qu'elles menent sont des outils essentiels dans le processus et la consolidation du développement économique.

Kader BÉKKAR  
Délégué général Medcoop

Regard

par Bruno GIRAUD-HERAUD

## Savoir et savoir-faire



**"La Méditerranée est la mer des paradoxes. Zone de rupture et de confrontations, elle n'a jamais cessé d'être, depuis quelque dix mille ans, un carrefour d'échanges où commerce et culture se sont toujours conjugués. C'est sans doute pourquoi, malgré leur frugalité légendaire, imposée à l'origine par la nature, les riverains ont fait de cette mer, un des berceaux de la gastronomie et de l'art de vivre". (Paul Balta, "Boire et Manger en Méditerranée")**

Au cours de l'histoire, d'innombrables peuples sont apparus sur ses rivages. Des peuples aux cultures et aux ethnies différentes. Le milieu leur a fourni ses ressources, très similaires tout au long de ses côtes, et a influencé l'essor de leurs civilisations. Des siècles de trafics et de commerce ont fait partager et connaître les divers modes d'utilisation de ces ressources.

### Enracinée dans la culture et dans l'histoire

La préparation de plats, la diversité des produits a été largement influencée par cet échange culturel continu et prolongé. Il est donc possible de parler de cuisine méditerranéenne, sachant qu'il ne s'agit pas d'un ensemble de recettes égales dans tous les pays, mais d'un usage, souvent très semblable, des ressources de territoires aux caractéristiques écologiques et climatiques proches.

Essentiellement périssable et brécaire, la cuisine est constamment en perpétuelle recherche par excellence.

Enracinée dans la culture et dans l'histoire, la cuisine est partie intégrante de notre civilisation. Les habitudes alimentaires, reflet de l'environnement, sont profondément ancrées dans les populations. Il existe une identité culinaire méditerranéenne dont la caractéristique est d'être partagée, elle se fonde sur l'échange, l'acceptation de l'autre, la curiosité de ce qui vient de l'étranger. Cette identité est le reflet d'une histoire et d'un art de vivre. Culture et cuisine ont toujours navigué de pair en Méditerranée, littérature, philosophie, peinture ont toujours accompagné de manière jubilatoire la création culinaire.

*Mare Nostrum* suite en page 2

### Sommaire

2. Publications. Parutions.

3 à 11. Coopération décentralisée.

12 à 14. Actualité des adhérents.

15, 16. Actualité en Région.

17 à 19. Coopération décentralisée.

20 à 23. Actualité en Méditerranée

24. Parole à Mare Nostrum.

### Vers un "nous méditerranéen" ?

Le processus de Barcelone se donnait un ensemble d'objectifs pour construire les échanges et contribuer au développement des pays de la rive sud.

Après douze ans, le constat est bien mince alors qu'émerge dans les discours politiques le concept d'UNION MEDITERRANENNE. Si le cheminement vers cette Union ne s'appuie que sur des rapports politiques et économiques il y a fort à penser que dans dix ans on en parlera encore.

Plutôt que de se féliciter la démarche par le haut, ne faut-il pas promouvoir celle par le "bas" par la rencontre des cultures.

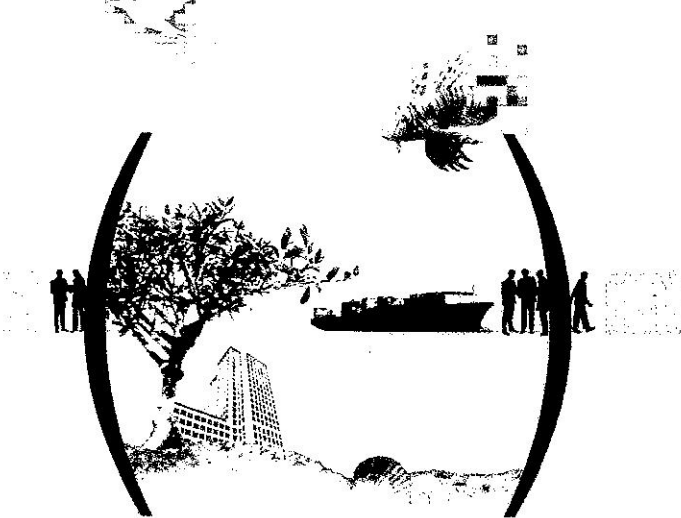
Cette rencontre suppose une volonté partagée de quitter sa propre vision universaliste, voire dominante ou dominatrice, et de s'inscrire dans un processus d'interculturalité. Ce processus nécessite de construire la communication et l'échange, d'accepter l'interdépendance et l'influence réciproque, le débat, de construire des relations de réciprocité basées sur des valeurs partagées.

Alors que les perspectives économiques et sociales sont incertaines, les modes de vie paraissent difficile à rapprocher et que l'exigence de la démocratie est basée sur une exigence de la sécurité, être possible de sortir du NORD et SUD d'un côté comme de l'Europe, l'Europe signifiant les "nouveaux" et l'ancien en compte, l'ancien de l'autre, de construire un nous collectif méditerranéen porteur d'un socle de valeurs communes.

DOMINIQUE AUBRY

Regard par Kader BEKKAR

## Humeurs méditerranéennes



**A la lumière des résultats, force est de constater qu'une semaine consacrée à l'économie de la Méditerranée suffirait à peine pour traiter d'une des régions les plus complexes de la planète.**

Dès le premier jour, le colloque inaugural de Medcoop a planté le décor : malgré le processus de Barcelone et les innombrables réformes économiques qui ont suivi, il y a une réalité incontournable, l'écart se creuse inexorablement entre les pays du Sud et ceux du Nord de la Méditerranée. Parmi les raisons de cet échec relatif, les intervenants aux rencontres annuelles de Medcoop ont fait une nouvelle fois la démonstration que sans une participation pleine et effective de la société civile, il n'y aura pas de décollage économique des pays du Sud. Cette évidence pour qui se donne la peine de comprendre ces pays ne semble pourtant pas franchir certaines hautes sphères.

### A moitié vide ou à moitié plein ?

Face à la fracture économique incontestable entre les deux rives de la Méditerranée, certains hauts responsables demeurent imperturbables. Ils continuent à nous expliquer que ce sont des milliards qui ont été injectés dans la région. Ensuite ce n'est qu'une affaire d'interprétation diront-ils. Le verre est-il à moitié vide ou à moitié plein ? Le débat est bien entendu là et pas ailleurs. Et en toute logique, ils en concluent toujours que les esprits chagrins trouvent le verre toujours à moitié vide. Les particularités locales font de la Méditerranée une zone qui ne peut dissimuler longtemps ses problèmes. Aucune action unilatérale venue des sommets n'a réussi à instaurer la prospérité partagée attendue pour 2010.

Si l'on ignore les interventions, de ceux qui s'autocongratulent (que faire d'autre d'ailleurs), et de

ceux qui ont passé leur temps à justifier l'action déterminante de leur institution, il reste le plus important, la richesse de l'état des lieux. L'un des principaux enseignements de cette semaine est l'irruption sur la scène méditerranéenne de grands perturbateurs. Tout d'abord l'initiative française de construire l'Union méditerranéenne a dissipé l'épais brouillard de la politique européenne. Avant la présidence française de l'Union Européenne, cette initiative a sorti de leur torpeur quelques fonctionnaires de Bruxelles qui devront s'habituer avec nous à l'utilisation de nouveaux concepts, dont celui de la coopération à géométrie variable. Pour reprendre une expression à la mode, les lignes vont bouger.

**TRAS LINES** suite en page 2

### Sommaire

- 2 et 27.** Publications. Parutions.
- 3 à 5.** Coopération décentralisée.
- 6.** Actualité en Région.
- 7 à 8.** Culture.
- 9 à 11.** Semaine Economique de la Méditerranée.
- 12 à 24.** 7<sup>èmes</sup> Rencontres Annuelles Medcoop.
- 14 à 16.** Analyse de Bernard Paranke.
- 24.** Actualité des adhérents.
- 25.** Coopération décentralisée.
- 26.** Actualité en Méditerranée.
- 28.** Parole à Pierrick Hamon

**Medcoop**  
vous souhaite  
à tous de  
Bonnes Fêtes



# medcoop.com

La lettre des coopérations méditerranéennes

## L'eau se décentralise

Au fur et à mesure que s'étend le processus de décentralisation, la coopération à la française redessine ses contours opérationnels. Dernier exemple en date, la reprise par la région Paca du patrimoine de la Société du Canal de Provence.

Traditionnellement, les collectivités ont la responsabilité des deux grandes missions de service public de l'eau (la production, distribution de l'eau potable et l'évacuation et traitement des eaux usées). Or, avec la combinaison de nouveaux transferts de compétences et l'importance de l'eau qui ne cesse de croître, les collectivités territoriales disposent dorénavant d'un pouvoir conséquent et stratégique sur le contrôle de leur territoire. En disposant du pouvoir d'élaborer et d'appliquer les schémas d'aménagement et de gestion des eaux, les collectivités maîtrisent les vecteurs du développement. Le choix d'alimenter en eau brute et en eau potable des activités agricoles, industrielles, artisanales ou touristiques conditionne à la fois l'expansion économique, la réduction des inégalités sociales et territoriales, la préservation des espaces aquatiques pour la conservation de la biodiversité, la prévention des risques naturels et environnementaux liés au transport et à l'évacuation des eaux pluviales et usées.

Dans le domaine de l'eau, il est incontestable que les collectivités accumulent une expérience et un savoir-faire dont la coopération décentralisée tirera un grand profit. Il faut donc se réjouir que dans le cadre de la coopération, le Conseil Régional PACA a intégré la production et le traitement de l'eau et de l'assainissement dans l'ensemble des attributions de coopération décentralisée.

Nedel BEYKAR

Dossier

par Philippe LANGEVIN

LA LOI OUDIN-SANTINI SUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LES DOMAINES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

## L'accès à l'eau

# 1<sup>er</sup> pas vers le développement



Promuiguée le 9 février 2005 et passée presque inaperçue, la loi relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, permet aux communes et à leurs groupements d'affecter jusqu'à 1% de leur budget à des actions de coopération et de solidarité internationale dans ces domaines.

Il semble pourtant indispensable de rappeler que la question de l'eau et de l'assainissement est un enjeu hautement stratégique.

On estime à 1,2 milliard les personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable<sup>(1)</sup>, soit une personne sur cinq. Elles sont 2,4 milliards à ne pas avoir accès aux systèmes d'assainissement de base.

### Première cause de mortalité dans le monde

Dans nos pays industrialisés, on oublie trop souvent que la pénurie d'eau et l'absence d'assainissement<sup>(2)</sup> ont des répercussions dramatiques sur le bon fonctionnement d'une société. En matière de santé publique par exemple, le désastre est incontestable. Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), chaque jour ce sont 30 000 personnes qui meurent des suites de maladies liées à la consommation d'eau insalubre (choléra, typhoïde, polio, méningite, hépatite A et E, diarrhées, dysenterie, bilharziose, malaria, etc.), ce qui constitue la première cause de mortalité dans le monde. Les conséquences sont tout aussi importantes sur l'environnement

puisque les eaux usées et les rejets industriels polluent les nappes phréatiques, les cours d'eau et par l'irrigation insalubre menacent la sécurité alimentaire.

<sup>(1)</sup> L'OMS définit l'accès à l'eau comme "la possibilité de disposer d'au moins 20 litres d'eau par personne et par jour à partir d'une source salubre dans un rayon d'un kilomètre".

<sup>(2)</sup> L'accès à l'assainissement peut être défini comme la possibilité de stocker et/ou évacuer les eaux usées hors des lieux d'habitation sans qu'il n'y ait de risques de contamination des individus ou de leur environnement immédiat.

## Sommaire

- 2, 3. Dossier.
- 4, 5. Nouveau dispositif de coopération.
- 6 à 9. Coopération décentralisée.
- 7. Actualité en Région.
- 10, 11. Actualité Tourisme.
- 12, 13. Analyse de Bernard Paraque.
- 14, 15. Réseaux régionaux.
- 16, 17. Formation.
- 18, 19. Culture.
- 19. Environnement.
- 20, 21. Actualité en Méditerranée.
- 22. Publications. Parutions.
- 23, 24. Parole à Khadidja Guenachi.



### Accomplir des miracles

C'est parti pour la Présidence Française de l'Union Européenne. Pendant six mois, la France aura à gérer en particulier le délicat dossier du partenariat euro-méditerranéen. Pour beaucoup d'entre-nous, une question simple se pose : va-t-on sortir des messes et des kermesses traditionnelles et répondre concrètement aux innombrables défis qui nous attendent ?

Il faut reconnaître que l'exercice sera particulièrement acrobatique pour construire l'Union pour la Méditerranée. La France hérite d'une situation peu enviable. L'Union Européenne a voté les budgets pour la période 2007/2013. Elle n'octroie pour les pays de la rive Sud de la Méditerranée pas plus de 4 € par habitant et par an, ce qui fait dire à certains experts du Maghreb qu'il serait temps d'arrêter de faire l'aumône. C'est avec cette "aumône" que la France doit accomplir des miracles. Pour compliquer encore l'ouvrage, il lui faut convaincre tous les pays de l'Union Européenne de la nécessité de regarder autrement son Sud. La nouvelle politique de voisinage est d'ailleurs perçue par certains pays du Sud comme la volonté de renforcer la forteresse Europe.

L'autre tâche qui relève de la mission impossible, est celle qui doit réunir les pays arabes et Israël autour d'un projet commun, alors que la paix n'est pas à l'ordre du jour dans la région.

La France a des atouts et en particulier sa détermination à mettre en place un véritable partenariat. Qui sait alors si la Méditerranée ne nous réserve pas d'agréables surprises !

Kader BEKKAR

Point de vue par Philippe LANGEVIN

### LA CRISE ALIMENTAIRE

## Emeutes de la faim

Pour la première fois depuis longtemps, les émeutiers de la faim sont de retour. Ils manifestent sur tous les continents, en Egypte, en Haïti, au Kenya, au Pakistan contre l'augmentation rapide du prix des céréales, qui constituent l'essentiel de leur alimentation : + 40% en 2008 par rapport à 2007.

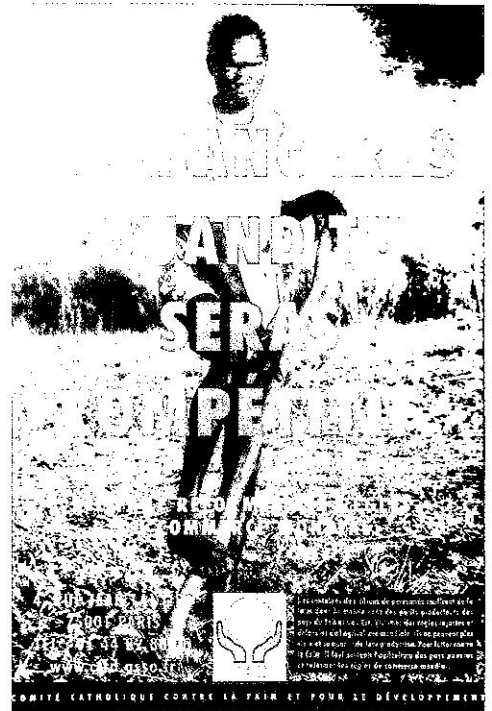
Les produits laitiers, les huiles, le sucre et la viande suivent la même tendance. Ces événements ont fait prendre conscience de la nécessité de mobiliser des terres pour produire davantage et plus vite. Il y a 1,5 milliard de terres cultivées à l'échelle mondiale et 4 milliards cultivables. Le poids des pâturages et des forêts, les terres mobilisées pour la production de biocarburants, les changements climatiques soustraient les terres à l'agriculture. Les principales réserves de terres mobilisables sont au Brésil, en Russie et en Ukraine.

Au-delà de l'accroissement de la demande des pays émergents, la crise alimentaire est le résultat de politiques désastreuses conduites par les pays pauvres qui ont abandonné le développement de leur agriculture pour des aventures industrielles sans lendemain ou pour des produits d'exportation alors que les pays riches soutenaient les leurs par des subventions et des prix en dessus de ceux du marché.

### La nécessité d'investir

A un moment où un habitant de la planète sur sept souffre de la faim, la F.A.O. (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), qui rassemble 192 Etats et mobilise un réseau de 1 400 experts dans le monde, s'est émue de cette situation. Elle a reproduit, lors du sommet de début juin à Rome, son discours lancinant : la nécessité d'investir dans l'agriculture, d'améliorer les rendements et la productivité agricole, d'aider l'agriculture vivrière familiale. L'aide publique internationale est en chute libre et le budget de la F.A.O. est lui aussi en forte réduction. Le constat est sans appel : la part de l'agriculture dans l'aide au développement est passée de 17% en 1980 à 3% aujourd'hui. Il faudrait 1,7 milliard de \$ pour préparer les futures récoltes. L'aide alimentaire est actuellement de 750 millions de \$.

Une nouvelle politique d'appui aux agricultures doit se concentrer sur les populations qui n'ont pas les moyens de se nourrir. On les connaît. Leur nombre risque de doubler dans les années qui viennent.



C'est toute l'aide publique qui doit être réorientée vers l'agriculture au bénéfice des marchés agricoles vivriers. Comme le rappelle Coordination Sud, réseau des O.N.G. Françaises de solidarité internationale, il est indispensable d'envisager une meilleure régulation mondiale de la production et des échanges agricoles : stabilisation des cours des produits alimentaires de base, constitution de stocks de sécurité, régulation des marchés, remise en cause de la production de biocarburants qui soustraient actuellement à l'agriculture 14 millions d'hectares, soit 1% des terres arables.

La compétition pour la terre a commencé. Comme le souligne Jacques Diouf, Directeur Général de la F.A.O, la faim est devenue un problème politique. L'offre ne suffit plus à répondre à la demande, alors que régulièrement, en Europe, des productions sont retirées du marché, c'est-à-dire détruites, pour maintenir les cours. La réforme de la P.A.C (Politique Agricole Commune) est une goutte d'eau dans l'océan de la misère.

### Sommaire

- 2 à 5. Coopération décentralisée.
- 6 à 9. Solidarité jeunesse.
- 10, 11. Actualité en Région.
- 12, 13. Dossier.
- 14, 15. Réseaux régionaux.
- 16 à 20. Actualité en Région.
- 21. Parutions.
- 22. Culture.
- 23. Actualité en Région.
- 24. Parole à Jean-Claude Turret.

## Un savant habillage humaniste

L'Association pour le Développement de la Culture Européenne et Internationale (ADCEI) est le nouveau chef de file de la Fondation Euro méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures. L'évènement pourrait presque passer inaperçu tant la culture est le parent pauvre de la coopération euro-méditerranéenne. Le dialogue interculturel est souvent un effet d'annonce, un dialogue verrouillé par sa construction même. Plus fortement marqué encore que le secteur de l'économie, ce dialogue est un savant habillage humaniste. Le nord convie le sud, le Nord invite le Sud, le Nord propose au Sud, et bien entendu, c'est le Nord qui construit et qui conclut le dialogue. Normal puisque c'est lui qui paie.

Bien des grands noms des pays de la rive Sud s'inquiètent de la persistance de ce rapport inégalitaire qui confine le dialogue entre les cultures à un vaste cycle de conférences savamment menées. Il faut rompre avec ce schéma qui malheureusement n'a rien donné de constructif, ni pour le Sud, ni pour le nord.

Avec le transfert à Marseille de la direction française de la Fondation Anna Lindh, c'est une formidable opportunité qui s'ouvre pour nous. Par son savoir-faire, l'ADCEI dispose d'une expertise incontestable dans le domaine de la mise en réseau et du dialogue interculturel. Son ouverture sur la méditerranée ne fait que légitimer son choix de chef de file. Nul doute que des initiatives vont être prises prochainement. Le dialogue entre les cultures, c'est l'espoir de construire l'avenir avec des femmes et hommes qui ont le courage de se parler sur un pied d'égalité.

Kader BEKKAR  
Délégué général

Regard  par Philippe LANGEVIN

LA QUESTION DE L'EAU EN MEDITERRANEE

## Le sens d'une rencontre



**C'est une banalité de devoir le rappeler : l'eau est indispensable à la vie. En Méditerranée, compte tenu des inégalités dans sa répartition géographique, de sa dépendance par rapport au climat et aux saisons, des tensions géopolitiques, l'eau est devenue un bien rare.** Et malgré le grand nombre d'institutions, d'organismes et d'experts<sup>(1)</sup> mobilisés sur le sujet, la situation reste incertaine et délicate.

Dans la région Méditerranéenne, les 2/3 des ressources en eau douce sont concentrées sur 1/5 de la région, principalement en France, Italie, Turquie, Slovénie et Croatie. Le déficit est patent dans les pays de la rive Sud. 108 millions de personnes sont dans une situation de "stress" en matière d'eau, c'est-à-dire qu'elles disposent de moins de 1000 m<sup>3</sup> d'eau douce par an, 45 millions d'une "pénurie" d'eau, soit moins de 500 m<sup>3</sup> par personne et par an. En 2 025, elles seront 63 millions.

### Forte pression sur la demande

L'agriculture capte 70% de l'approvisionnement en eau. L'urbanisation accélérée de la Méditerranée exerce une forte pression sur la demande. 250 millions de touristes consomment en un jour entre 500 et 800 litres d'eau. L'irrigation d'un golf exige 10 000 m<sup>3</sup> par hectare et par an. L'industrie est grande consommatrice d'eau. De plus, l'utilisation des

techniques traditionnelles d'irrigation conduit à une perte de 70% de l'eau par infiltration et évaporation. La perte dans les réseaux urbains est estimée à 50%. La qualité de l'eau se détériore. 27 millions de Méditerranéens n'ont pas accès à l'assainissement. Les pays les plus affectés sont Chypre, l'Égypte, le Maroc mais aussi l'Algérie, la Tunisie, la Cisjordanie, Israël, la Libye et Malte, tous des pays de la rive Sud.

### Sommaire

- 2. Regard
- 3 à 7. Coopération décentralisée.
- 8, 9. Actualité en Région.
- 10, 11. Coopération internationale.
- 12, 13. Dossier eau.
- 14, 15. Culture.
- 16 à 17. Actualité en Région.
- 18, 19. Culture.
- 20, 21. Partenariat.
- 22. Réseaux régionaux.
- 23. Parutions.
- 24. Parole à Pierre Marie Grandin

## Jouer son rôle de partenaire majeur

En cette fin d'année que nous vous souhaitons bonne et heureuse, nous pouvons légitimement nous réjouir. De mémoire de méditerranéen, jamais le projet de construction de la Méditerranée n'avait fait autant l'unanimité. La prise de conscience des enjeux régionaux est indiscutable.

De nos collectivités territoriales (Conseil Régional PACA, Conseil Général 13, villes d'Aix-en-Provence et Marseille, etc.) déjà fortement engagées à l'Etat français qui a pris la présidence de l'Union Européenne, chacun a mobilisé ses moyens pour impulser une dynamique incontestable.

Même si certains critiquent la méthode, peu manifestent ouvertement leur hostilité au projet méditerranéen. Cette réussite était loin d'être acquise il y a seulement quelques petites années. Même si l'Europe poursuit la construction de ses fortifications, la prise en compte des problèmes au Sud n'est plus une démarche taboue.

Cette mobilisation conforte Medcoop et son réseau d'acteurs. L'espoir de pouvoir bâtir cette Méditerranée de prospérité enfin est revenu. Il nous faut maintenant agir pour que la bataille des idées qui semble gagnée se traduise par la mise en œuvre de réponses concrètes.

Forte de son expérience, la société civile doit pouvoir jouer son rôle de partenaire majeur dans la mise en œuvre des programmes de développement.

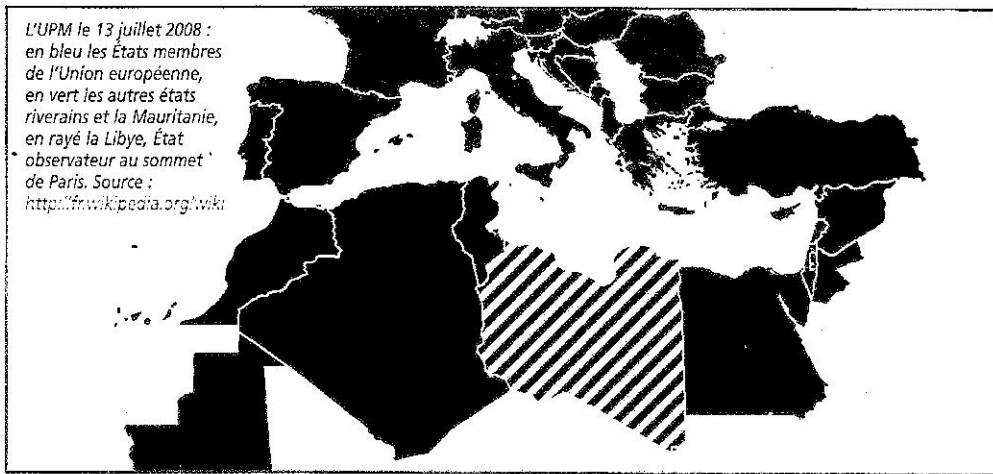
Kader BEKKAR  
Délégué général

Regard par Kader BEKKAR

## LA FIN DU PROCESSUS DE BARCELONE

# "Incertitude organisée"

L'UPM le 13 juillet 2008 :  
en bleu les États membres  
de l'Union européenne,  
en vert les autres États  
riverains et la Mauritanie,  
en rayé la Libye, État  
observateur au sommet  
de Paris. Source :  
<http://fr.wikipedia.org/wiki/>



La réunion des Ministres des Affaires étrangères de l'Union Pour la Méditerranée (UPM) qui a eu lieu à Marseille le 4 novembre dernier s'est conclue par un certain nombre de décisions dont la portée est difficile à mesurer pour l'instant. Nous savons seulement que le processus de Barcelone laisse la place à l'UPM. Pour le reste, on s'oriente vers une "incertitude organisée" pour reprendre la formule d'un négociateur.

La France a permis de relancer un processus en panne d'idée et de dynamisme qui mobilise tout de même 44 pays : les 27 États membres de l'Union Européenne, les 13 membres du Processus de Barcelone, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Mauritanie, Jordanie, Israël, Turquie, Liban, Syrie, Albanie et Palestine, ainsi que la principauté de Monaco et les pays des Balkans dont on a la fâcheuse tendance à oublier qu'ils font partie de la Méditerranée. Le texte final reprend les six projets de partenariats qui ont été validés par l'ensemble des pays. Dans ce minimum syndical, il est question de la dépollution de la Méditerranée, des autoroutes maritimes et terrestres, de la protection civile (en réponse à la multiplicité des catastrophes naturelles), de la création d'une université euro-méditerranéenne, d'un plan solaire méditerranéen et d'une initiative de développement des affaires économiques. La grande inconnue demeure le financement de ces programmes. Le secrétariat général crée pour la cause et qui sera basé à Barcelone ne dispose pas pour l'instant de budget dédié. C'est Bruxelles qui décidera d'octroyer ou non les crédits.

### Faire naître l'espoir au Sud

A ne pas en douter tous ces projets sont nécessaires. Mais comment ne pas souligner aussi les problèmes qui sont éludés. Le paragraphe sur la question des migrations par exemple ne précise aucunement les modalités concrètes de lutte contre les racines du

problème. Face à la détresse des autorités espagnoles (Îles Canaries), italiennes (île sicilienne de Lampedusa), maltaises en particulier qui ne savent plus comment endiguer le flot d'immigrés clandestins, la réponse de l'UPM est parcellaire. Stopper les exodes, c'est lancer des programmes qui devront permettre de fixer sur leur territoire les forces vives des pays du Sud. Selon la plupart des économistes, il faudra créer tout simplement 50 millions d'emplois d'ici 2020. C'est aussi l'objectif à atteindre pour faire naître l'espoir au Sud.

Si les ambitions sont mesurées et les moyens financiers incertains, on peut s'interroger sur l'avenir de ce nouveau dispositif à l'organisation un peu déroutante. Que peut-il générer de productif ? Rien ne nous interdit toutefois de pencher pour un scénario raisonnablement optimiste. La création d'une structure permanente basée à Barcelone marquera physiquement l'ancrage méditerranéen de l'UE. C'est peut-être le passage obligé pour faire revivre à terme le partenariat euroméditerranéen.

### Sommaire

- 2, 3. Coopération décentralisée.
- 4, 5. Coopération internationale.
- 6, 7. Economie en Méditerranée.
- 8 à 16. 8<sup>èmes</sup> Rencontres Annuelles Medcoop.
17. Actualité en Région.
- 18, 19. Culture.
- 20, 21. Euromed.
22. Réseaux régionaux.
23. Parutions.
24. Parole à Pierrick Hamon



*"Je suis devenu chercheur parce que j'ai eu envie de comprendre. Dès 14 ans j'avais la passion des textes, je connais la Bible et le Coran par cœur. J'ai une collection de Bible, de Coran, de Talmud, mon psychiatre me dira peut-être que c'était tordu à 14 ans d'avoir un goût immodéré des livres".*

Voilà comment Bruno Etienne expliquait les raisons de son engagement dans la recherche qui le conduira à avoir carrière exceptionnelle de chercheur.

Né le 6 novembre 1937 à La Tronche (Isère), Bruno Etienne était diplômé de l'IEP d'Aix, diplômé d'arabe de l'Institut Bourguiba des Langues (Tunis) et agrégé en sciences politiques (1975). Sa thèse en 1965 était intitulée "les Européens et l'indépendance de l'Algérie".

Chercheur au CNRS de 1962 à 1965, il avait été coopérant en Algérie de 1966 à 1974, puis après avoir passé son agrégation en France, maître de conférences à l'université de Marrakech de 1977 à 1979.

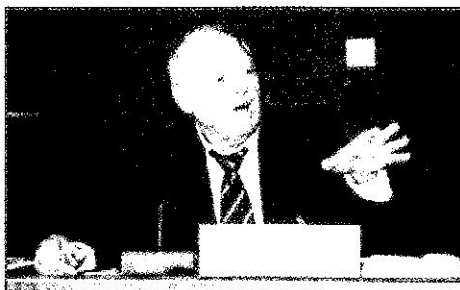
Il avait enseigné aussi en Tunisie, en Égypte, en Turquie, en Syrie, en Israël/Palestine, ainsi qu'aux États-Unis et au Japon.

Rentré en France en 1980, il prend la direction jusqu'en 1985 du Centre de recherche et d'étude des sociétés musulmanes d'Aix puis intègre comme professeur l'IEP d'Aix. Connu pour avoir été l'un des premiers à explorer l'islam de France, Bruno Etienne avait fondé en 1992 l'Observatoire du religieux à l'IEP d'Aix pour fédérer les recherches en sciences politiques, sociologie et anthropologie sur le phénomène religieux.

Il a publié plus de 25 ouvrages dont certains sont devenus des références.

Regard par Kader BEKKAR

## Bruno Etienne, un destin exceptionnel



**On lui doit tout d'abord d'avoir remis un peu d'ordre dans l'analyse de l'islam. Dans une période de tensions extrêmes où les clichés deviennent des armes politiques, il oblige à revenir sur la rigueur dans l'analyse du réel. Il dénonce l'utilisation abusive de concepts qui n'ont aucune valeur dans la civilisation islamique.**

**Pour exemple, il rappelle qu'intégrisme et fondamentalisme sont des mots inappropriés pour parler des islamistes puisqu'ils appartiennent pour le premier "à la sphère historique et à la symbolique du seul catholicisme" et, pour le deuxième, "à la tradition protestante américaine".**

**Pour lui, "raisonner en termes de clash des civilisations, en opposant Occident et Islam, résulte d'une erreur d'analyse majeure consistant à ignorer les multiples facteurs autres que religieux qui interviennent dans les relations entre l'Occident et le monde dit «arabo-musulman»".**

**Il écrira plus tard que "notre imaginaire, nos fantasmes et la peur de l'Autre se sont construits sur une histoire plus fautive que la vraie. Or, en dépit de plusieurs siècles de relations avec le monde musulman, et en dépit du progrès des sciences sociales et de la communication, de l'ouverture des archives et des travaux des savants, les historiens ont le plus grand mal à rectifier cette image négative". Et c'est bien "la méconnaissance de l'Autre qui alimente la plupart des fantasmes, des préjugés et donc des peurs".**

Raphaël Liogier, professeur à l'IEP d'Aix résume avec justesse son apport intellectuel : "c'est un des premiers à avoir envisagé d'étudier le religieux en science politique comme tel et à avoir compris que l'islamisme radical était un produit de l'Occident, un mouvement moderne et pas le

*cheminement normal de la tradition islamique". Lors de la première guerre du Golfe (1990-1991), il se fera remarquer en critiquant ouvertement la participation de la France à la coalition alliée. Bien entendu, personne n'ignore son penchant pour les formules provocantes mais oh combien efficaces ! Sur la pratique de l'islam en France par exemple, il aimait à dire que "quand on fait des enquêtes sur les musulmans de France, on en trouve davantage au PMU qu'à la mosquée !" De même, excédé par les débats lors du vote de la loi interdisant le voile à l'école, il se prononça en faveur d'une laïcité ouverte et tolérante et se permit de déclarer que "c'est aux jeunes filles voilées que l'on doit donner les palmes académiques et non au ministre qui les a exclues !" Pourtant, il lui était aussi arrivé de ne pas être compris par ceux-là mêmes avec lesquels il partageait tant de passions. Lors de la sortie de sa biographie monumentale sur l'émir Abdelkader par exemple, il fut surpris du tollé que ce livre provoqua chez les intellectuels algériens. Il me disait sa déception de ne pas avoir suffisamment démontré que l'émir Abdelkader n'était pas seulement un homme politique algérien, mais que sa réflexion concernait l'ensemble du monde arabe et que son influence s'étendait sans doute bien au delà.*

Bruno Etienne nous a quitté le 4 mars à Aix-en-Provence à 71 ans. C'est un orientaliste d'un immense talent qui s'en est allé. Nous lui rendons tous hommage et le remercions de nous avoir aidé à mieux comprendre le monde arabo-musulman.

### Sommaire

- 2 à 7. Coopération décentralisée.
- 8 à 14. Dossier PAD Maroc
- 15 à 17. Economie en Méditerranée
- 18, 19. Santé.
- 20. Réseaux régionaux.
- 21. Culture.
- 22, 23. Parutions.
- 24. Parole à Anne L...